

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00004

Numéro SIREN : 509 834 107

Nom ou dénomination : @COM.EXPERTISE, RHONE-ALPES - SOCIETE D'EXPERTISE
COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/008505

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	506 120		506 120	506 120
	Autres immobilisations incorporelles	88 597		88 597	88 597
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage inous.				
	Autres immobilisations corporelles	73 366	57 682	15 684	19 812
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 121 725	1 078 000	1 043 725	1 066 725
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	320		320	320
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 964		2 964	2 964
TOTAL (II)		2 793 093	1 135 682	1 657 410	1 684 539
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	360		360	650
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	515 885	33 997	481 888	621 660
	Autres créances	294 860	32 000	262 860	129 889
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	233 154		233 154	496 165
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	16 916		16 916	7 309
	TOTAL (III)	1 061 174	65 997	995 177	1 255 672
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 854 267	1 201 679	2 652 588	2 940 211

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	461 172	461 172
	Report à nouveau	207 970	
	Résultat de l'exercice	85 837	277 970
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	50 000	50 000
	Total des capitaux propres	848 979	833 142
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	678 221	1 021 755
	Emprunts et dettes financières divers (3)	274 489	127 463
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 754	330 783
	Dettes fiscales et sociales	190 162	227 537
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	17 930	71 215
	Produits constatés d'avance (1)	329 054	328 316
	Total des dettes	1 803 609	2 107 070
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 652 588	2 940 211
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	85 837,11	277 970,17
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 411 475	1 429 025
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 652 588** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 509 900** euros et un total **charges** de **1 424 063** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **85 837** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contentieux fiscal

Un contentieux fiscal est en cours.

Les sommes versées à l'administration au titre des rappels d'impôts, ainsi que les majorations de retard, ont été comptabilisées à l'actif du bilan.

L'incidence de ce contentieux est sans impact sur le résultat.

Aucun retraitement fiscal n'a donc été opéré sur l'exercice pour tenir compte des conséquences des redressements notifiés.

Aucun autre fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

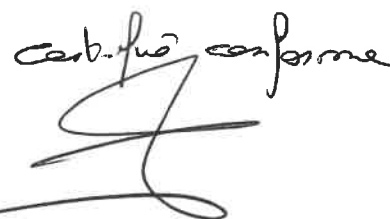
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Carb. fuo conforme



Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	594 717					594 717
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	594 717					594 717
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	32 502					32 502
	Matériel de transport	3 299					3 299
	Matériel de bureau, mobilier	37 565					37 565
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	-						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 366					73 366
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 121 725					2 121 725
	Autres titres immobilisés	320					320
	Prêts et autres immobilisations financières	2 964					2 964
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 125 009					2 125 009
TOTAL		2 793 093					2 793 093

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	15 371	3 469		18 840
	Matériel de transport	618	660		1 277
	Matériel de bureau, mobilier	37 565			37 565
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 554	4 129		57 682
TOTAL		53 554	4 129		57 682

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	506 120	
TOTAL	506 120	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2023
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires	50 000				50 000
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES	50 000				50 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 055 000	45 000	22 000		1 078 000
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	40 497	33 997	40 497		33 997
	Autres	32 000				32 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 127 497	78 997	62 497		1 143 997
TOTAL GENERAL		1 177 497	78 997	62 497		1 193 997
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			33 997 45 000	40 497 22 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 964		2 964
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	515 885	515 885	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	102 883	102 883	
	Taxes sur la valeur ajoutée	78 331	78 331	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	72 457	72 457	
	Débiteurs divers	41 188	41 188	
	Charges constatées d'avances	16 916	16 916	
TOTAL DES CREANCES		830 625	827 661	2 964
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		72 457		

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	678 221	286 087	392 134	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	313 754	313 754		
	Personnel et comptes rattachés	58 029	58 029		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 948	36 948		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	90 618	90 618		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 567	4 567		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	274 489	274 489		
	Autres dettes	17 930	17 930		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	329 054	329 054		
TOTAL DES DETTES		1 803 609	1 411 475	392 134	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		342 921			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		266 605
Autres créances clients		261 976
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	54 224	
CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	207 751	
Autres créances		4 629
DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	4 629	

Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		82 614
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		176
INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	176	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		114
FOURN @COM FACT NON PARVENUES IG	114	
Dettes fiscales et sociales		80 436
PERS CONGES A PAYER	34 507	
PERS RTT & MODUL A PAYER	3 521	
PERS PRIMES A PAYER	20 000	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	10 786	
ORG SOC CH/RTT & MODUL A PAYER	1 232	
ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PAYER	7 000	
ETAT CHARGES A PAYER	3 234	
CONTRIBUTION FORMATION A PAYER (TA & FCP)	155	
Autres dettes		1 888
DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	1 888	

Capital social

		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	40,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	40,0000	40 000,00

Engagements financiers

	30/06/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		49 809	
		49 809	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		49 809	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

30/06/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS EXAECO	64 000	422 222	100,00	471 725	423 725
SAS GB CONSULTANTS	8 000	103 399	100,00	1 650 000	620 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS EXAECO			437 277	16 658	
SAS GB CONSULTANTS	72 457		673 413	66 803	69 991
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals donnés					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

@COM.EXPERTISE, RHONE-ALPES - SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 7 ALLEE DU PEROU
38610 GIERES
509 834 107 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 85 837,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	85 837,11 euros
------------------------	-----------------

A titre de dividendes aux associés	70 000,00 euros
Soit 70,00 euros par part	

Le solde	15 837,11 euros
En totalité au compte " autres réserves "	
qui s'élève ainsi à 477 008,71 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

APC
An
fm

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2021 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2022 :

70 000,00 euros, soit 70,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 DECEMBRE 2023

Certifié conforme
La Gérance

M. Guillaume MALLASSI
Gérant

M. Patrick MAURI
Gérant

M. Alain PECHMAGRE-CAMINADE
Gérant